

Une nouvelle ère de grands déplacements humains

Le climat actuel d'hostilité à l'égard de la présence des immigrés ne doit pas cacher que le devenir de l'Union européenne pâtit d'un déficit démographique important et que le vieillissement de sa population ne trouve de compensation que par l'introduction constante de personnes d'origine exogène. D'ailleurs, que la chose enchante ou pas, le peuplement européen à l'heure de la mondialisation se réalise d'ores et déjà sur la base de grands déplacements humains faits de vagues successives et différenciées. Entre le dépeuplement et l'explosion démographique, le continent est mis au défi de gérer des enjeux migratoires multigénérationnels et multiculturels.

Florence Loriaux et Michel Loriaux

Florence Loriaux est chercheuse au Carhop et Michel Loriaux est professeur de démographie à L'U.C.L.

LA MIGRATION, FACTEUR MAJEUR DU PEUPEMENT HUMAIN

D'un point de vue démographique, les migrations sont souvent considérées comme la troisième roue de la charrette *population*, loin derrière les deux principales que sont la fécondité et la mortalité. Il suffit pour s'en convaincre de constater que, dans beaucoup de travaux, la méthode utilisée pour tenir compte des migrations consiste à introduire des soldes migratoires nuls ou à supposer la constance des soldes antérieurs. La raison invoquée étant qu'il est difficile de découvrir dans

des flux généralement irréguliers des tendances aisément modélisables.

Et pourtant, force est de reconnaître que les migrations, dans le passé lointain comme dans le passé récent, ont joué un rôle essentiel dans la formation des populations. Sans doute sont-elles même appelées à voir leur importance s'accroître considérablement. Et dans l'avenir, pour ce qui concerne du moins les pays européens de vieille industrialisation, elles constitueront probablement la principale composante du mouvement démographique.

EUROPE, INVERSION HISTORIQUE DES FLUX

Il faut rappeler que des chiffres records ont été enregistrés au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, notamment avec les migrations massives vers le Nouveau Monde. Environ soixante millions d'Européens auraient quitté le vieux continent pour rejoindre les Amériques, mais aussi l'Australie, la Nouvelle Zélande ou l'Afrique du Sud. Et le XX^e siècle n'a pas été à la traîne, puisque qu'on estime que les mouvements migratoires vers l'Europe occidentale y auraient atteint des niveaux sans précédent depuis un millénaire.

Alors que durant la première phase d'industrialisation, l'Europe a plutôt été pourvoyeuse de population à destination des autres continents, la tendance s'est inversée et les pays européens sont devenus pour la plupart des pays d'immigration. Comme l'écrit Coleman (2002), « les principaux mouvements ont été les migrations forcées et les déplacements ethniques occasionnés par les deux guerres mondiales et leurs implications dont l'écho se poursuit encore aujourd'hui. En plus, trois révolutions pacifiques, dans les transports, les communications et les *droits de l'homme*, ont ajouté leurs effets à la croissance économique d'après-guerre pour amener pour la première fois d'importants effectifs de population non européenne vers l'Europe. En conséquence, l'Europe occidentale est devenue une région d'immigration de masse ». Et il faut bien admettre finalement que ce n'est que l'adoption dès

1974 par les pays d'Europe de l'Ouest d'un principe de fermeture de leurs frontières à l'immigration qui a pu créer l'illusion pendant un certain temps que les flux vers ce continent s'étaient taris ou puissamment ralentis.

L'OPPOSITION AUX MIGRANTS

On met fréquemment en exergue la plénitude des territoires des pays européens et les problèmes de dégradation de l'environnement qui y résulteraient d'un afflux massif de population étrangère. On évoque souvent aussi les risques de pression excessive sur les systèmes de protection sociale que pourrait entraîner l'augmentation importante des bénéficiaires d'allocations sociales. Le risque de perte d'identité collective par absorption d'une population étrangère aux caractéristiques socio-culturelles et religieuses très différentes de celles de la population autochtone constitue également un argument sensible au sein de l'opinion publique hostile aux migrants, perçus de surcroît comme des concurrents à l'emploi déjà rare et comme un facteur de pression à la baisse sur les salaires. Pour ces raisons, les Européens, contrairement aux Américains ou à d'autres peuples pratiquant depuis longtemps des politiques de forte immigration régulée et contrôlée, ne sont pas enclins à se féliciter de l'apport des migrations à la croissance démographique. Seul le milieu des affaires et des entreprises exprime des opinions plus favorables aux apports migratoires, encouragés en cela par la théorie économique néoclassique qui tend à lier croissance démographique et croissance éco-

nomique. Dans ce cas cependant et jusqu'il y a peu, les migrations économiques souhaitées ne visaient guère que certains secteurs où des carences de main-d'œuvre étaient avérées et ne concernaient guère que des pays d'origine dont les migrants présentaient des caractéristiques relativement proches de celles des habitants des pays d'accueil.

MIGRATIONS DE REMPLACEMENT : UN CONCEPT EXPLOSIF

La surprise a été apportée à l'aube du troisième millénaire par la sortie d'un rapport des Nations unies (2001) sur les migrations de remplacement. Il a suscité beaucoup de réactions en sens divers, dans la mesure où il préconisait de compenser la diminution de la population active dont beaucoup de pays européens sont atteints par des apports migratoires spectaculaires appelés à rétablir les coefficients de dépendance entre les actifs et les inactifs à leur niveau antérieur et à lutter ainsi contre la progression inexorable du vieillissement démographique.

Beaucoup ont considéré que la mise en œuvre d'un tel scénario entraînerait des conséquences tellement vertigineuses qu'il était absolument non crédible. Certains néanmoins, attirés par le caractère sensationnel de ces projections, ont relayé l'idée que le salut démographique et social de l'Europe ne viendrait que de la progression massive des migrations et qu'il fallait donc tourner le dos aux politiques migratoires restrictives qui, jusqu'à présent, s'étaient efforcées de contenir les migrants extra-européens à l'exté-

rieur des frontières. Le succès de cette théorie a probablement été influencé par la conviction de plus en plus partagée par de nombreux hommes politiques que l'échec des politiques de limitation des entrées dans l'espace européen était confirmé et que, dorénavant, il valait mieux renoncer à gaspiller les importantes ressources mises en œuvre de manière peu efficace pour contrôler les frontières. En vue de réduire l'immigration illégale, il fallait plutôt s'orienter vers des politiques sélectives, basées sur l'adoption de *quotas* en fonction des besoins de l'économie.

LES MUTATIONS DU SYSTÈME MIGRATOIRE MONDIAL

Quelles que soient les politiques qui seront adoptées dans l'avenir, une chose est certaine : les flux migratoires vers l'Europe se poursuivront à un rythme probablement supérieur à celui du passé. Et ils modifieront profondément les structures démographiques, culturelles et sociales de nos sociétés.

Il s'agit là d'une transformation du système migratoire international dont les raisons sont connues et liées principalement à la mondialisation. D'une part, on trouve la facilitation des moyens de transport et de communication, qui a rendu beaucoup plus accessibles les déplacements lointains et moins effrayante la perspective de s'éloigner de plusieurs milliers de kilomètres de son pays d'origine. En l'espace de quelques décennies, les prix des communications téléphoniques internationales ont chuté dans des proportions

considérables, tandis que le cout d'un billet d'avion transatlantique devenait abordable pour la plupart des candidats au voyage. D'autre part, les disparités entre les pays sous-développés et les pays industrialisés n'ont jamais été aussi importantes, renforçant l'attraction de l'eldorado européen pour les peuples pauvres.

Tout porte donc à croire que la situation perdurera aussi longtemps qu'un développement équilibré et plus équitable n'aura pas été organisé à l'échelle mondiale, même si on peut prévoir que, dans les premières phases du développement d'un pays, les mouvements d'immigration, loin de se tarir, auront plutôt tendance à se renforcer à cause du bouleversement des structures démo-socio-économiques qui accompagnent la transition démographique et la modernisation socioéconomique.

Au total, le nouveau système mondial des migrations, dont le Bureau international du travail (B.I.T.) estime à quelque cent-vingts millions de personnes le volume de migrants engagés dans ces échanges annuels, est caractérisé par son ampleur, mais aussi par la multiplicité des pays concernés, une « flexibilité accrue (augmentation des migrations de courte durée) et des modes de régulation plus décentralisés (importance accrue des familles et des réseaux dans des stratégies migratoires échappant de plus en plus à l'État) » (Piché, 2004).

ENREGISTREMENT PROBLÉMATIQUE DES FLUX

Les chiffres disponibles confirment-ils ces tendances? Il faut tout d'abord rappeler que, malgré leur importance, les migrations demeurent un phénomène mal mesuré, en partie à cause des systèmes d'enregistrement dont l'efficacité est limitée et qui diffèrent fortement d'un pays à l'autre. Beaucoup de pays n'enregistrent pas à proprement parler les flux à l'entrée et encore moins à la sortie, se contentant de simples pointages annuels des personnes étrangères présentes qui se sont fait enregistrer. Par ailleurs, les chiffres relatifs aux étrangers présents peuvent différer très sensiblement selon que le critère d'appréciation est la loi du sol ou la loi du sang. Les demandeurs d'asile ne sont pas non plus introduits partout dans les statistiques migratoires. Tout ceci rend les comparaisons souvent aléatoires, sinon impossibles. S'y ajoutent enfin les flux de migrants illégaux qui, par définition, échappent au dénombrement.

DES FLUX D'ENTRÉE SANS PRÉCÉDENT

Malgré ces restrictions méthodologiques qui appellent une grande prudence dans l'estimation quantitative, on peut avancer que, depuis la fin de la décennie quatre-vingt, l'Europe de l'Ouest a reçu chaque année un nombre de migrants (demandeurs d'asile compris) pouvant aller jusqu'à 2 millions, soit par an 5 migrants pour 1 000 habitants. La participation de l'Allemagne à cette croissance a été déterminante, dans la mesure où les flux vers ce pays, attractif en raison de son dyna-

misme économique et de la générosité de sa loi fondamentale ont représenté jusqu'à 60 % du total de l'immigration régulière en Europe occidentale.

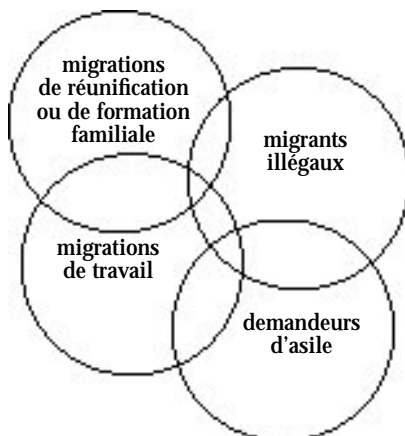
Si aux migrants légaux, on ajoute les demandeurs d'asile estimés en 1992 à 690 000, ainsi que les illégaux estimés à quelque 370 000, le chiffre total des entrants en Europe de l'Ouest a été de l'ordre de 3 millions de personnes cette année-là. Chiffre à mettre en rapport avec les flux d'immigration officielle durant les années nonante aux États-Unis, proches du million d'unités par an (auquel il convient d'ajouter environ 300 000 entrées illégales).

Dans tous les pays, les séries chronologiques révèlent une tendance ascendante nette, avec généralement un pic autour de l'année 1992, et une récession au cours de la première moitié de la décennie nonante, suivie toutefois d'une reprise durant les dernières années du xx^e siècle. En chiffres absolus, la plupart des pays de

l'Union européenne se démarquent nettement des autres grands pays d'immigration, comme les États-Unis et le Canada, ou l'Australie et le Japon. En ne portant l'attention que sur la dernière année disponible 2000, les flux absolus les plus importants dans l'espace européen sont ceux enregistrés en Allemagne (environ 650 000), en Grande-Bretagne, en Italie, en France et aux Pays-Bas. Par contre, en chiffres relatifs (par rapport à la population totale), c'est le plus petit État luxembourgeois qui arrive en tête avec environ 25 migrants pour 1 000 habitants, suivi de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Belgique (avec un taux d'environ 7/1 000).

Pour comprendre l'évolution historique des flux, il est utile de distinguer les différentes composantes qui contribuent à l'ensemble du mouvement depuis l'après-guerre : à savoir, les migrations de travail, celles liées aux réunifications familiales, les demandes d'asile et les migrations illégales (voir ci-dessous).

La nébuleuse migratoire européenne



Explication :
 Quatre grandes composantes des flux correspondent à des statuts de migrants, très différents sur le plan légal et réglementaire. Ces catégories ne sont cependant pas totalement imperméables les unes aux autres. La distinction importante concerne l'opposition entre migrations légales et illégales, même si ces dernières peuvent se transformer en migrations légales.

MIGRATIONS DE TRAVAIL : VAGUES SUCCESSIVES ET DIFFÉRENCIÉES

Durant les deux ou trois décennies qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, les impératifs de la reconstruction et de la relance économique ont provoqué des déplacements de populations dans le cadre des migrations de travail et de la réinstallation des personnes déplacées. À la première vague des années cinquante s'est superposée une seconde durant les années soixante qui, pour l'Europe, a représenté jusqu'à un million de migrants par an. Elle s'est achevée en 1973, au moment où le recrutement des travailleurs s'est arrêté à la suite de l'adoption de législations restrictives liées à la première crise pétrolière.

Une grande partie des problèmes que soulève aujourd'hui la présence de populations étrangères dans beaucoup de pays européens résulte des conventions relatives aux « travailleurs invités » qui ont été passées entre des gouvernements pour assurer l'approvisionnement en main-d'œuvre dans les industries lourdes. À l'origine, ce sont les pays familiaux d'Europe du Sud qui ont été sollicités, mais par la suite le recrutement s'est étendu plus loin, créant de nouveaux courants migratoires qui n'avaient pas ou peu de précédent historique. Plus tard, lorsque les besoins se sont taris et que le recrutement prit fin, beaucoup de travailleurs sont restés sur place. Au cours des décennies septante et quatre-vingt, les migrations de travail ont été faibles. Mais elles se sont renforcées à partir de

1990, curieusement au moment où la récession était déjà largement engagée et où les travailleurs étrangers connaissaient eux aussi des taux de chômage particulièrement élevés.

Aujourd'hui les migrations légales de travail concernent surtout une main-d'œuvre très qualifiée et très spécialisée, mais il subsiste dans certains pays une demande assez forte pour une main-d'œuvre peu qualifiée affectée à des travaux de nettoyage, de voirie, de maintenance ou d'approvisionnement. Des flux d'entrées de migrants peu qualifiés en provenance des pays de l'Est ont été importants au moment de la réunification de l'Allemagne.

UNE NOUVEAUTÉ : LES RÉUNIFICATIONS FAMILIALES

Après le coup d'arrêt des migrations de travail de 1974, le relais a été pris par les migrations de réunification familiale. Elles sont devenues la composante majeure des migrations régulières en Europe, représentant jusqu'à 80 % de l'immigration légale. Si jusque-là elles avaient été peu importantes, c'est parce qu'elles n'avaient pas été perçues comme une nécessité. Il a fallu attendre la reconnaissance internationale du droit des personnes et du principe de la réunion familiale pour que ces flux prennent une ampleur non prévue. Une fois activée la chaîne des liens familiaux, le mouvement a cependant été difficile à contenir. Le mariage lui-même est devenu un critère d'entrée commode, dans la mesure où il permet à des personnes qui souhaitent

s'installer de façon permanente dans un pays européen de contracter un contrat avec des nationaux ou des immigrants déjà installés.

EN PLEINE EXPANSION : LES DEMANDES D'ASILE

Jusqu'à la fin des années septante, les demandes d'asile étaient relativement rares, sauf le petit nombre en provenance des pays communistes du bloc de l'Est, qui étaient pour la plupart acceptées. La situation a fortement évolué durant les deux dernières décennies du xx^e siècle, au cours desquelles des six millions de demandes introduites dans les pays d'Europe occidentale un très grand nombre a été refusé. Néanmoins, une forte proportion des demandeurs éconduits est restée sur place, soit dans la clandestinité, soit dans l'attente d'autres formes de légalisation.

Les évènements historiques en Europe centrale, notamment les guerres en ex-Yougoslavie et au Kosovo, ont été le catalyseur de mouvements de population concernant au moins deux millions de personnes. Certains pays ont réussi à plus ou moins maîtriser la demande d'asile, mais d'autres, comme le Royaume-Uni, ont dû faire face à des flux croissants et sont devenus les destinations favorites en Europe.

Après la chute du mur de Berlin, les demandes en provenance des ex-pays communistes ont fortement diminué. Par ailleurs, les demandes croissantes provenant des pays du tiers monde furent le plus souvent considérées comme ne cor-

respondant pas aux critères du droit d'asile. Mais nombre de ces candidats refusés finirent par être autorisés à rester pour des raisons humanitaires, au nom du respect des droits de l'homme auxquels la plupart des pays occidentaux ont souscrit par des conventions et des traités internationaux. Ici non plus le durcissement des lois et des procédures n'a pas réussi à endiguer la progression du phénomène migratoire. Néanmoins, on ne peut pas négliger le rôle joué par la croissance démographique rapide des pays du Sud et l'extrême pauvreté qui sévit dans une majorité d'entre eux face à l'insolente richesse des pays industrialisés du Nord, sans parler des guerres et de l'insécurité qui règnent dans beaucoup de régions du monde.

LA PARTIE INVISIBLE DE L'ICEBERG MIGRATOIRE

Reste la partie immergée de l'iceberg, avec les migrations illégales qui ont énormément progressé au cours des dernières décennies, mais qui restent très difficiles à estimer. Les freins opposés aux demandes d'asile ont bien entendu renforcé cette composante illégale, les déboutés cherchant d'autres canaux pour entrer ou pour rester sur le territoire des pays d'accueil. Entre 1985 et 1995, les flux d'immigrants illégaux auraient été multipliés par un facteur 7, passant de 50 000 à au moins 350 000. De sorte que, au milieu de la décennie précédente, le stock migratoire qu'ils représentaient en Europe occidentale aurait été d'au moins 2 millions de personnes. Auxquelles il faut ajouter au moins 500 000 deman-

deurs d'asile à qui ce droit a été refusé mais qui sont restés sur place. En général, les illégaux se concentrent aux frontières extérieures de l'Union européenne, là où les points d'entrée sont nombreux ou les plus accessibles, soit à l'est (Autriche et Allemagne), soit au sud (Italie, Espagne, Portugal et Grèce). Le commerce de la clandestinité est devenu une activité florissante, estimé à plusieurs milliards de dollars. Dès lors, les filières et les réseaux maffieux d'assistance se multiplient et se diversifient, les candidats à l'immigration étant transportés aux points d'accès stratégiques avec de faux documents et des contrats de travail tout aussi fallacieux.

LA DÉMOGRAPHIE SPÉCIFIQUE DES POPULATIONS ÉTRANGÈRES

De tels mouvements de population, quelle qu'en soit la nature, et durant des périodes aussi longues, ne peuvent pas ne pas avoir d'incidence sur le volume et la composition des populations européennes. Vers la fin du siècle dernier, on estimait à une vingtaine de millions les résidents étrangers au sein de l'Union européenne, dont environ 70 % venaient de pays non membres. Mais ce chiffre est sous-estimé, dans la mesure où il ne tient pas compte des naturalisations. Si on se réfère aux personnes nées à l'étranger, c'est plutôt sur 25 millions qu'il faut se baser.

La part des étrangers dans la population totale fluctue assez fortement d'un pays à l'autre. Si l'on exclut le cas exceptionnel du Luxembourg (37,3 %), ce sont l'Autriche (9,3 %), l'Allemagne (8,9 %) et la

Belgique (8,4 %) qui affichent les scores les plus importants, loin devant la France (5,6 %), les Pays-Bas (4,2 %), la Norvège (4,1 %), le Royaume-Uni (4,0 %) et surtout les pays méditerranéens.

Quant à l'origine ethnique ou géographique de ces populations, elle témoigne d'une grande diversité. Les nationalités dominantes concernent surtout les pays d'Europe de l'Est et de l'ex-U.R.S.S., le Maghreb, la Turquie, les autres pays africains et les pays asiatiques, mais la plupart des pays d'accueil présentent des profils d'origine des migrants très spécifiques, qui témoignent souvent de leur histoire particulière et/ou de leur position géographique: en Belgique, par exemple, même si les ressortissants d'origine marocaine dominant (14 %), ils sont suivis de près par les Français (12 %) et les Hollandais (11 %), et les deux autres nationalités reprises parmi le hit 5 sont encore l'Allemagne (4 %) et le Royaume-Uni (3 %); à l'opposé, au Royaume-Uni, aucune autre nationalité européenne n'est présente dans la sélection des cinq premières nationalités et celles qui dominent sont l'Inde, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud.

Les populations étrangères présentent des caractéristiques démographiques spécifiques, souvent assez différentes de celles des populations d'accueil, notamment en termes de répartition par sexe et par âge. En général, les femmes sont sous-représentées et les pyramides des âges accusent des profils particuliers avec des prééminences aux âges actifs (entre

20 et 50 ans), et des rétrécissements assez forts dans les classes d'âge élevées, dus sans doute pour une part à des retours dans les pays d'origine après la retraite, mais aussi aux naturalisations qui escamotent une partie des étrangers. Autrement dit, les étrangers ne contribuent pas au vieillissement par le sommet des populations européennes, même si on ne peut pas dire pour autant qu'ils participent au rajeunissement à la base, dans la mesure où, contrairement à une opinion fréquemment répandue, les migrants ne semblent pas faire preuve d'une fécondité particulièrement élevée, si du moins on en juge par les effectifs relativement faibles dans les classes jeunes (0-4 ans, 5-9 ans, 10-14 ans), sauf en Allemagne.

UN DÉFI MULTICULTUREL ET MULTIGÉNÉRATIONNEL

Mais en définitive, ce ne sont pas tant les caractéristiques démographiques des migrants qui risquent de modifier la nature du peuplement européen. Ce sont plutôt leurs caractéristiques sociales et culturelles. Dans ce domaine, la diversité s'est accrue au fur et à mesure où l'origine des migrants est devenue plus lointaine et a englobé un nombre de plus en plus important de personnes culturellement distinctes des populations autochtones. À la diversité déjà existante en Europe s'est adjointe une diversité mondialisée. Les problèmes que cela soulève aujourd'hui s'apprécient à une échelle tout à fait différente. Avec des États qui abritent des groupes minoritaires pouvant aller jusqu'à 10 % ou plus de leur population, avec souvent des concentra-

tions beaucoup plus fortes dans certaines villes ou parties de territoire, les temps ne sont plus à proposer de timides politiques d'intégration. D'ores et déjà, il n'est plus douteux que les sociétés européennes du XXI^e siècle seront à la fois multiculturelles et, en raison du vieillissement démographique, multigénérationnelles. Ce sont là des situations que l'on n'a guère connues dans le passé et face auxquelles il faudra s'adapter de gré ou de force.

ENTRE DÉPEUPLEMENT ET EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE

Dans ce contexte entièrement refaçonné, comment envisager l'avenir du peuplement européen et quelle place l'immigration extra-européenne est-elle appelée à y tenir ?

On trouve des éléments de réponse dans le rapport déjà cité des Nations unies (2001). Plusieurs scénarios y sont présentés concernant l'Union européenne qui vont de l'hypothèse de l'absence totale de migrations externes à la réalisation de divers objectifs de plus en plus contraignants, à savoir le maintien du volume de la population européenne totale, le maintien absolu de la population active et la constance du rapport entre les personnes potentiellement actives entre 20 et 64 ans et celles âgées de 65 ans et plus (le tout par référence à la situation observée en 1995 et sur des horizons temporels couvrant jusqu'en 2050).

Le verdict est éloquent: l'Europe qui a pourtant gagné près de 80 millions d'habitants en l'espace d'un demi-siècle, pas-

sant de 296 millions en 1950 à 375 millions en 2000, devrait s'attendre à une phase de déclin numérique qui se solderait en 2050 par une perte de 44 millions de membres, si du moins les migrations poursuivaient la tendance à la baisse observée au cours de la dernière décennie du xx^e siècle, comme le postulent les perspectives officielles des Nations unies (dans leur variante dite « moyenne¹ »).

Néanmoins, si on suppose que les migrations seront totalement inexistantes durant le prochain demi-siècle, la diminution de population serait accrue d'une vingtaine de millions supplémentaires, avec un effectif total d'environ 310 millions d'habitants. Ce qui ramènerait la taille démographique de l'Europe à ce qu'elle était un siècle plus tôt. Ces chiffres confirment qu'une part importante du dépeuplement européen serait imputable au mouvement naturel, c'est-à-dire au maintien des niveaux de fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations et aux progrès de l'espérance de vie².

Pour ralentir ce vieillissement, la seule possibilité serait d'ouvrir plus largement les portes de l'Union, en accueillant davantage de candidats à l'entrée, avec toutefois d'importantes différences selon les objectifs assignés. S'il s'agit seulement de maintenir constant l'effectif de la population totale par rapport à 2000, une cinquantaine de millions de migrants ferait l'affaire. Si c'est le groupe des potentiellement actifs de 15 à 64 ans qu'on veut stabiliser, c'est environ 80 millions de migrants qu'il faudrait

introduire, soit environ 1,5 million de nouveaux venus par année entre 2000 et 2050.

Là où l'explosion menace réellement, c'est lorsque l'objectif est de maintenir constant le rapport entre les potentiellement actifs et les inactifs. Les projections font alors apparaître à l'horizon 2050 un besoin de migrants supérieur à 700 millions, ce qui propulserait la population européenne à plus de 1,2 milliard d'habitants, un effectif plus de trois fois supérieur à l'actuel de l'Europe des Quinze. On peut par ailleurs préciser que l'écart entre les effectifs de population totale dans le scénario à rapport de dépendance constant et le scénario moyen des Nations unies est supérieur au nombre total de migrants prévus (700 000) et de l'ordre de 900 000 personnes dans la mesure où les migrants ont eux aussi des descendants qui viennent s'ajouter aux chiffres des parents.

La question est bien entendu de savoir s'il est réaliste d'envisager que 310 millions d'autochtones européens puissent intégrer 917 millions d'étrangers extra-européens en l'espace de cinquante ans dans le seul but de maintenir le taux de support potentiel à son niveau de 2000 (4,3 « actifs » pour 1 « inactif³ ») et de faire en sorte que le vieillissement démographique ne dépasse pas 16 % de personnes âgées (situation actuelle), au lieu des 29 % dans la variante moyenne des Nations unies ou des 30 % dans le scénario sans migration (Loriaux, 2002).

Quand on sait que la grande majorité des migrants nécessaires pour alimenter cet

¹ D'après *United Nations Population Division, World Population Prospects. The 1998 Revision*. Selon ce scénario, le solde migratoire net par année passerait de 584 000 durant la quinquennie initiale 1995-2000, à 210 000 durant la quinquennie finale 2045-2050, la moyenne annuelle sur toute la période étant de l'ordre de 300 000 personnes et l'apport migratoire total de 16,5 millions.

² Dans la variante « moyenne », l'indice synthétique de fécondité (I.S.F.) remonte lentement de 1,5 enfant par femme en début de période à 1,8 en fin de période. Par contre, la variante « basse » prévoit une diminution jusqu'à 1,4 et la variante « haute » une relance jusqu'à 2,2. L'espérance de vie à la naissance (e0) progresse de 77,6 ans vers 2000 à 82 ans vers 2050 (deux sexes combinés).

³ Sinon, ce rapport pourrait diminuer de moitié (1,9 en 2050), deux actifs seulement devant assumer la charge d'un inactif.

objectif appartiendraient forcément à des cultures éloignées de celles des ressortissants actuels du continent, n'y a-t-il pas toutes les raisons de penser que la lutte contre les conséquences socioéconomiques du vieillissement devra forcément emprunter d'autres stratégies si on veut éviter de porter à leur paroxysme les réactions xénophobes. Sans oublier que les projections démographiques, si fiables qu'elles puissent paraître, peuvent faire perdre de vue que les migrants se reproduisent, peuvent tomber malades et vieillissent eux aussi, contribuant de la sorte à l'accroissement des dépenses de protection sociale et pas seulement au renflouement des caisses de solidarité.

En revanche, entre les deux extrêmes évoqués (absence totale de migration et migrations de remplacement maximales), il y a certainement la place pour des solutions intermédiaires plus réalistes qui tiennent compte à la fois de l'impossibilité de rendre les frontières totalement imperméables, de la nécessité pour l'économie de combler des déficits d'emploi dans certains secteurs et de l'obligation faite aux pays démocratiques de respecter le mieux possible le droit des personnes de réaliser leur développement propre, au besoin par une plus libre mobilité internationale. ■

Bibliographie

- Coleman, David (2002), « Les migrations internationales: un défi à long terme pour le monde industriel », dans Jean-Claude Chasteland et Jean-Claude Chesnais (sous la dir.), *La population du monde. Géants démographiques et défis internationaux*, Paris, Cahiers de l'Ined, n° 149, 2002, p. 601-633.
- Loriaux, Michel (2002), « Les enjeux démographiques des migrations vers l'Europe: réflexions autour d'un rapport des Nations unies », dans E. Bribosia et A. Réa (sous la dir.), *Les nouvelles migrations. Un enjeu européen*, Bruxelles, Complexe, p. 51-73.
- O.C.D.E. (2003), *Tendances des migrations internationales. Système d'observation permanente des migrations*, Sopemi Rapport annuel, 2002, Paris, O.C.D.E.
- P.N.U.D. (2004), *Rapport mondial sur le développement humain 2004: la liberté culturelle dans un monde diversifié*, Paris, Economica.
- United Nations (2001), *Replacement migration. Is it a solution to declining and ageing populations?*, Population Division, New York.
- Piché, Victor (2004), « Immigration et intégration dans les pays développés: un cadre conceptuel », dans Caselli Graziella, Jacques Vallin et Guillaume Wunsch (sous la dir.), *Démographie, analyse et synthèse*, vol VI, ch. 84, p. 159-178, Paris, Ined.